



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE- COMTÉ

PARA FOOT À 7 ADAPTÉ



SAMEDI 11 OCTOBRE 2025
9h - 16h30

STADE ROBERT BOBIN
Avenue de Lahr, 39100 Dole

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



INFORMATIONS GENERALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para-foot à 7 adaptés est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec la Ligue BFC de football que nous remercions chaleureusement pour la mise à disposition d'arbitres. La compétition se tiendra le **samedi 11 octobre 2025 à Dôle**, et sera constituée de 2 tableaux : ABC et BCD.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des équipes (sportifs adultes) de la région pour le championnat de France de foot à 7 qui se tiendra (date et lieu à confirmer).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au stade Robert Bobin, avenue de Lahr, 39100 Dole.

Contact et information sur la compétition :

- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Gaby Divay, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Willy Armelle, Promo Dole-Crissey, 06.51.97.70.14, armellewillywes@gmail.com

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2025-2026, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription : Des frais d'inscriptions de 30 € sont demandés par équipe inscrite. Paiement à effectuer de préférence par l'association afin de réduire d'éventuelles erreurs. Par espèce, par chèque (à l'ordre de LBFCSA) ou par virement : IBAN : FR76 3000 3003 2000 0507 7688 390

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Repas du midi : Repas tiré du sac.

CONDITIONS DE LA COMPETITION

Les catégories d'âge :

Catégorie des équipes	Sénior
Age	18 ans et + (2007 et moins)

Afin de pouvoir jouer dans la catégorie d'âge supérieur, les joueurs doivent fournir un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecin du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football ».

Les féminines sont les bienvenues sur cette compétition. Les équipes peuvent être mixtes.

Classification sport collectif :

- ABC : Equipe composée de joueurs de classe AB et BC
- BCD : Equipe composée de joueurs de classe BC et CD

Ainsi les joueurs de classes AB et CD n'entreront jamais en confrontation. Suivant leur classification et leur capacité, les joueurs de classe BC pourront se retrouver dans une équipe ABC ou BCD.

Equipement des sportifs : Les associations ou établissements s'assureront que les participants soient équipés :

- D'un short
- D'une paire de chaussette spécifique football
- D'une paire de chaussures de football adaptée à la surface de jeu
- D'un maillot numéroté (le maillot du gardien doit être de couleur différente)
- De protèges tibias (obligatoire et entièrement recouverts par les chaussettes)

Modalité de qualification au championnat de France : Nous attendons les modalités de la part de la Fédération. Généralement, pour être qualifié au championnat de France de para foot à 7 adapté, les équipes ont besoin d'être 1^{er} ou 2^{ème} du tableau. Des quotas sont appliqués pour chaque région. Ils seront connus plus tard dans la saison.

Déroulement du championnat : (prévisionnel)

- Accueil des sportifs : à partir de 9h
 - Matches : de 10h à 16h
- Récompenses : de 16h à 16h30

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription Excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr et en copie à gregory.simionato@sportadapte.fr.

Date limite d'inscription : mercredi 8 octobre 2025.